



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

# Charte d'act-art

## Introduction

La charte des valeurs a été élaborée et définie par les membres et partenaires de la Fédération act-art. Elle est une aide à la réflexion et à l'action de chaque association et artiste, membre et partenaire.

La charte est un document interne, qui peut être appelé à évoluer. Accessible au public, elle énonce des intentions et non les moyens de les concrétiser.

Les missions d'act-art sont:

Fédérer des projets entre associations, définir les points de rencontre des associations et les promouvoir aux niveaux cantonaux, national et international.

Défendre et soutenir les intérêts (moraux, culturels et matériels) des associations et des artistes en lien avec les arts visuels.

Sensibiliser le public et le monde politique à la présence et à la vie de l'art et des artistes à Genève.

Pour réaliser les missions de la Fédération, act-art, ses membres et partenaires ont défini les valeurs communes suivantes:

1. Ouverture & Diversité & Visibilité
2. Création
3. Partenariat
4. Soutien & Service
5. Dynamisme & Energie

Ces valeurs guident les membres de la Fédération act-art dans la mise en oeuvre de projets et l'élaboration d'objectifs communs.

La charte présente chaque valeur définie en commun, puis situe chacune d'elles dans la réalité professionnelle.

## 1. Ouverture & Diversité & Visibilité

La Fédération act-art se veut large d'esprit. Réceptive et ouverte au monde, elle crée des rapprochements et des alliances avec d'autres partenaires culturels ou mouvements artistiques. Elle communique et prône la diversité dans les projets qu'elle élabore.

La Fédération rayonne grâce aux activités de chaque association membre et au grand nombre d'artistes qu'elle représente.

Aussi, la Fédération communique au travers de projets fédérateurs, d'expositions à la « Halle Nord » et de son site Internet [www.act-art.ch](http://www.act-art.ch), mais encore par le biais des manifestations qu'elle organise, ainsi que par la publicité et la diffusion des informations de ses membres.

La Fédération act-art mène une politique de relations publiques qui tend à éclairer concrètement ses associations membres et leurs activités.

La mission et les objectifs d'act-art sont largement diffusés pour être connus et reconnus par toutes les instances concernées et par l'ensemble du public.



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

## 2. Création

La création est le centre, et le sens d'act-art.

La Fédération soutient la liberté d'expression et la créativité des artistes. Elle aide au développement et à la recherche de pistes artistiques nouvelles et préserve l'épanouissement de celles déjà explorées. Elle favorise la création de projets fédérateurs en apportant son soutien dans la recherche de moyens techniques, matériels et financiers. Elle explore les voies qui apportent une permanence aux outils nécessaires à l'épanouissement des multiples démarches artistiques.

La Fédération act-art et ses membres mettent en place des événements artistiques et culturels pour donner aux artistes le plus large espace de création possible.

## 3. Partenariat

Dans l'objectif de soutenir et de faciliter la réalisation des projets artistiques et culturels, la Fédération act-art organise différents types de partenariats publics ou privés, locaux, nationaux ou internationaux, artistiques, médiatiques, scientifiques, financiers.

Ces partenariats apportent à la Fédération et ses associations membres une expansion, une image, une force, une crédibilité et une reconnaissance, substances nécessaires à l'épanouissement de la création.

## 4. Soutien & Service

La Fédération act-art aide ses membres à structurer leurs besoins et à créer des stratégies, des échanges, des synergies afin de mettre en place des projets fédérateurs et ainsi leur permettre d'atteindre leurs buts.

## 5. Dynamisme – Energie

La qualité et la force d'action de la Fédération act-art naissent du regroupement d'associations aux particularités variées et multiculturalistes. Aussi, la Fédération trouve son dynamisme et son énergie grâce à une présidence motivée, compétente, éclectique, forte et sensible à l'émulation internationale et à l'évolution de la culture de notre canton. Ce dynamisme et cette énergie sont des stimulants positifs qui profitent aux artistes, aux différents agents qui travaillent pour la culture et à l'ensemble du public.